

Vollard en fait un drame Fourcade une comédie

Quelques heures de l'ouverture du théâtre Fourcade. L'orage gronde toujours dans l'enceinte du Grand Marché. Les « cumulus » de Volland croisent les « stratus » des nouveaux locataires, sous l'œil imperturbable des météorologues de la mairie, qui maintiennent que le temps est au beau fixe.

On pourrait croire que pour un journaliste, l'actualité culturelle est une rubrique paisible, privilégiée et souriante. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas ! La polémique et les conflits sévissent aussi dans le domaine artistique, et c'est bien dommage. Ainsi, le « cas » du théâtre Fourcade. Ce « carrefour des créations » de la mairie de Saint-Denis, ouvert à toutes les troupes théâtrales, musicales, folkloriques, écoles de danses, de l'île, continue, à la veille de son inauguration, de faire l'objet de mises au point, conférences, discussions, lettres et tracts en tous genres. Motif, son ouverture coïncide avec la fermeture du petit théâtre Volland. Les anciens pensionnaires s'insurgent contre la démolition de leur outil de travail, nécessaire pour permettre l'accès au nouveau théâtre. Les nouveaux se plaignent du malaise créé par l'agressivité des

premiers. Les décideurs, comme on dit, essaient pour leur part d'arbitrer ce débat, pourtant tranché, il y a quelques mois.

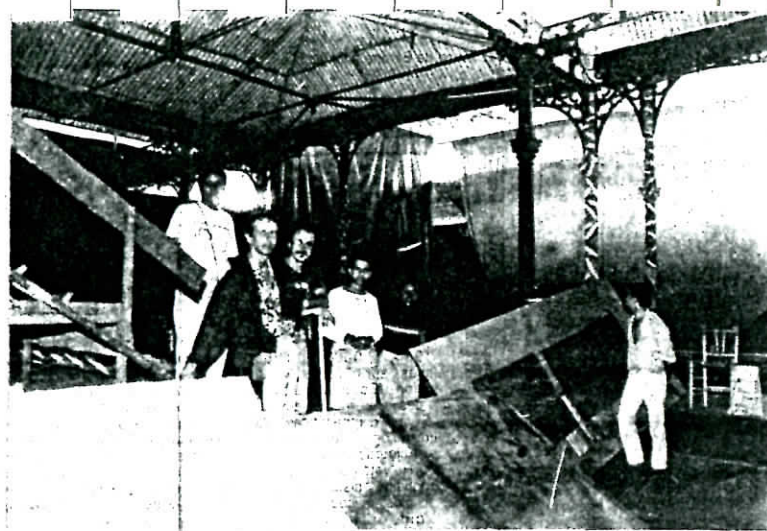
Hier, le maire de Saint-Denis, mis en cause par le directeur de la troupe Volland qui se plaint de n'avoir pas été relogé dans un autre lieu, remettait, pour la presse, les pendules à l'heure : « Les choses sont claires, déclarait Auguste Legros, Volland a toujours eu le soutien constant et permanent de la mairie. Depuis 10 ans, nous le logeons. Mais nous ne lui avons jamais promis que le théâtre Fourcade serait pour lui. C'est un lieu culturel complémentaire du théâtre de Champ-Fleuri, un endroit qui n'est pas réservé uniquement au théâtre mais à toutes les disciplines artistiques, à toutes les créations locales. Celles de Volland y compris, mais pas exclusivement les siennes, comme il le souhaite. Il a d'abord réclamé ce théâtre à grands cris. Aujourd'hui, il dit que l'endroit ne convient pas à ses goûts et il exige qu'on le relogé ailleurs. Je n'y suis pas opposé, je veux bien le reloger, poursuit le maire de Saint-Denis. Je lui ai proposé plusieurs solutions. Il les a refusées. En dernier ressort, je lui offre le marché de Sainte-

Clotilde, il n'en veut pas. Volland était prévenu du démontage de son théâtre en bois, nous lui avons même accordé un sursis. Et il sait que les portes du théâtre Fourcade lui sont ouvertes. Je lui ai proposé de faire l'inauguration. Nouveau refus. Je lui ai même donné une priorité de 60 % sur la programmation du nouveau théâtre. Il veut le théâtre entièrement pour lui tout seul. On ne peut pas admettre cette position-là. S'il y a terrorisme intellectuel, c'est plutôt de sa part que de la nôtre ! Les locaux où sont installés ses bureaux sont gratuits et il peut encore les garder, mais en plus, il nous réclame des dédommagements !

On ne va pas en faire un drame, conclut le maire, il veut rester, qu'il reste. Il sera bien obligé de partir un jour ou l'autre ».

Un centre dramatique

Quelques instants plus tard, c'était au tour d'Emmanuel Genvrin, le directeur de la troupe Volland, de faire le point de la situation : « On veut nous envoyer dans un quelconque garage. On ne nous propose



Les comédiens de la troupe Volland, devant leur théâtre démonté, attendent d'être relogés

quo des hangars ou des lieux minables pour travailler. A 40 ans, j'estime que j'ai fait mes preuves. Nous sommes des professionnels, nous ne sommes pas des débutants. M. Legros nous propose 60 % de la programmation du théâtre Fourcade ? Moi je veux bien, mais il faudrait d'abord faire des transformations, parce que ce n'est pas une salle de spectacle, c'est une salle de congrès. La destination initiale du théâtre a changé parce que le

conseil général cherchait une salle pour les congrès des présidents des conseils généraux, tout simplement. Et le ministère de la Culture n'en a même pas été informé. Maintenant en guise de théâtre, on a une salle polyvalente. Ce que nous voulons, c'est un centre dramatique régional. C'est là la place de Volland qui a été reconnu par le ministère comme un outil performant. En attendant, si nous devons avoir 60 % de la programmation Fourcade, il faudrait que nous ayons aussi la gestion des 40 % qui restent, en ouvrant le théâtre à tout le monde. Et il faudrait une équipe compétente pour la régie. On ne veut pas nourrir des feignants, on ne veut pas une équipe d'amateurs en doublon ».

« La dictature de Volland »

Nous aurions pu rester sur ces déclarations véhémentes, mais il nous fallait aussi entendre l'opinion des amateurs en question. La directrice du théâtre Fourcade, Brigitte Gauci, et son équipe, étaient justement réunies à quelques mètres de là, avec une soixantaine de personnes, représentant les artistes amateurs, danseurs, comédiens, musiciens, qui animeront cette nouvelle salle tout au long de l'année. Une motion de presse nous attendait, signée par l'ensemble des personnes présentes ».

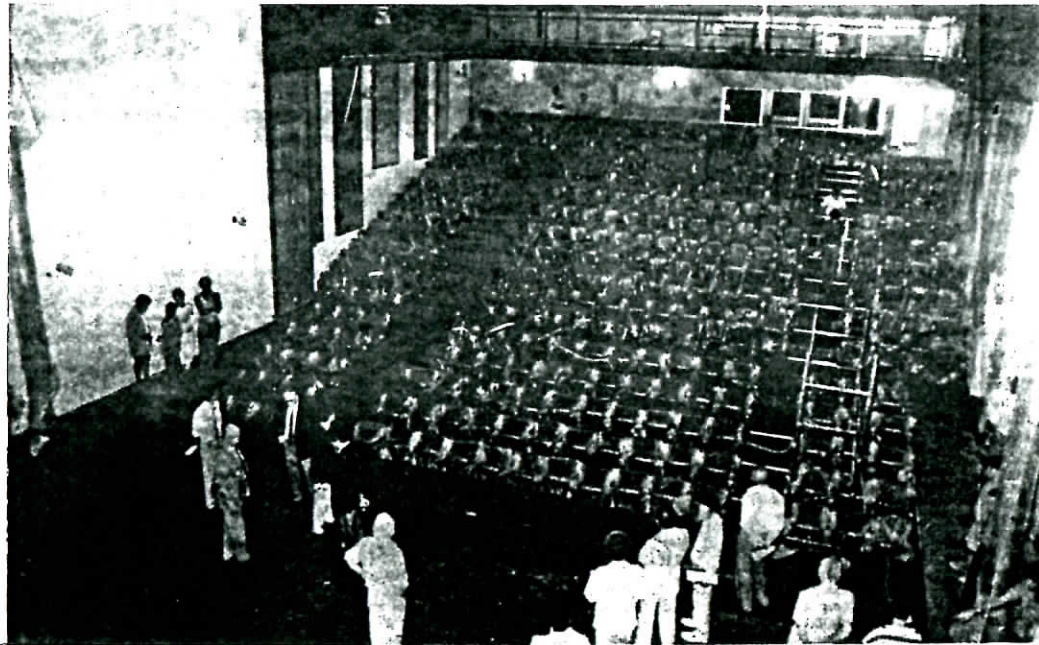
Monsieur Genvrin joue la carte du misérabilisme. La troupe Volland touche 300 000 francs de subvention. La troupe Volland a bénéficié gratuitement de locaux pendant 7 ans. La troupe Volland s'est vu proposer cinq autres salles pour travailler. Nous, artistes de la Réunion, n'avons jamais eu, ni ses moyens financiers, ni ses moyens techniques. Le théâtre Fourcade, théâtre de la ville de Saint-Denis, nous offre la possibilité de présenter nos créations au public. De plus, il est ouvert à la troupe Volland, ce que nous soutenons tous. La troupe

Volland bénéficie de soutien financier, elle doit avoir un local fixe de répétition, mais elle ne peut en aucun cas s'arroger le droit de monopoliser une structure municipale. Cette structure, nous en avons besoin nous aussi, et elle peut être partagée équitablement en temps d'utilisation entre tous les artistes de la Réunion. Tel est notre souhait unanime. Les artistes ».

Les artistes en question ont pris successivement la parole, Alain Zanetta, des Z'Anonymes, Louis Jessu, Bernadette Ladauge, Pierre Louvet, de PSM Anatoli, une responsable de la CADANCE, Eve Teelukdaree, le chargé de mission à l'activité culturelle du Rectorat, Paul Bertrand, un représentant de la troupe Talipot... Unaniment, ils ont déploré l'attitude d'Emmanuel Genvrin (pas de l'ensemble de la troupe Volland), « qui exerce une véritable « dictature » sur le théâtre, qui « représente un danger pour la culture réunionnaise » par son attitude agressive et exclusive ; ils ont dit et redit combien ce nouveau théâtre est important pour eux, pour qu'ils puissent s'exprimer ; que seul, le public est juge en la matière ; que ce théâtre est à tout le monde, (ras le bol du monopole d'un privé sur les choses publiques !) et enfin que les « crises de M. Genvrin » malgré le malaise général qu'elles entraînent, ne les empêcheraient pas de faire la fête, comme prévu, demain au Barachois pour célébrer la naissance du théâtre Fourcade.

En attendant, contre vents et marées, le théâtre ouvrira ses portes ce soir dès 19 heures, pour le premier spectacle de danse d'Evelyne Beaumarchais, sous l'égide du CEDAACE, suivi de la représentation des « Pèlerins de Saint-Leu », de Louis Jessu, par la troupe de Saint-Jacques. Une soirée sur invitations, qui sera programmée à nouveau la semaine prochaine, pour tout public.

Marine



Le théâtre Fourcade, la pomme de discorde

17 Jan 1987
78